



9. Les dispositifs opérationnels, les méthodes et les outils

G. Faure et H. Hocdé

Ce chapitre s'intéresse au niveau opérationnel des décisions, celui qui relève de la tactique et permet de définir finement le contenu de chaque activité, de préciser les modalités d'exécution et de détailler les indicateurs d'évaluation des résultats.

Pas de recettes, mais une démarche

La finalité du projet de recherche-action en partenariat (RAP) détermine la nature des dispositifs et l'agencement des activités conduites, sans qu'il existe une façon standard de concevoir et de conduire l'ensemble, comme cela est parfois proposé dans les démarches et méthodes classiques de recherche participative.

Plus qu'une méthode, la RAP est donc bien une démarche, c'est-à-dire un ensemble de principes à mettre en œuvre. Ces principes nécessitent la construction ou l'adaptation d'outils, de méthodes et de dispositifs opérationnels. Ces outils, méthodes et dispositifs doivent être chaque fois spécifiques et façonnés pour répondre au problème identifié par les acteurs, en s'attachant à mettre ces derniers au centre.

Par exemple, si l'objectif visé est la coconception de nouvelles techniques culturelles, les dispositifs opérationnels comporteront typiquement un mélange d'expérimentations au champ, de démonstrations, de journées d'échanges entre agriculteurs, de formation, etc.

Si l'objectif est l'insertion dans le marché, les dispositifs opérationnels comporteront plutôt des études sur la distribution de la valeur ajoutée, des réunions entre acteurs de la filière, une modélisation des flux entre opérateurs, etc.

Si, enfin, l'objectif est l'aménagement de l'espace rural, les dispositifs s'appuieront sur la coconstruction de cartes des ressources et de leur utilisation, des simulations de scénarios possibles via des jeux de rôle, des négociations avec des collectivités locales, etc.



Quelques précisions

▮ Qu'est-ce qu'un outil ?

Le terme outil est utilisé pour désigner un objet technique qui permet d'effectuer un travail. Cet objet peut être aussi bien tangible, comme un tableau noir ou une balance, que virtuel, comme un tableau croisé, une liste de tâches ou une carte élaborée avec les acteurs. Les outils peuvent être simples ou sophistiqués. Ils vont du calcul de ratios mettant en relation un petit nombre de variables (par exemple, un rendement ou une marge brute par hectare ou par journée de travail) à des modélisations mathématiques complexes simulant la prise de décisions de certains acteurs.

L'outil n'est pas bon en soi mais il est adapté à une situation. Il acquiert un sens par rapport à un problème qui est posé et à l'usage qu'en font les acteurs. Ainsi, un même outil peut être utilisé de manière différente selon les objectifs fixés. Par exemple, une cartographie à dire d'acteurs peut permettre deux formes contrastées de planification des investissements en infrastructures : la première réalisée en concertation avec la population concernée, la deuxième imposée de manière administrative par des techniciens.

Dans une RAP, les critères qui fondent la construction ou l'utilisation de l'outil doivent être mis en débat. Par exemple, que veut dire la marge brute pour une parcelle d'un paysan ? L'outil peut être alors un puissant support de la réflexion et aide à structurer les représentations qu'ont les acteurs de leur situation (Moison, 1997).

▮ Comment utiliser un outil ?

Préciser la méthode d'emploi d'un outil ou d'un ensemble d'outils est donc nécessaire. Il faut pour cela clarifier l'ensemble des tâches à accomplir et les étapes à suivre pour une utilisation adéquate de l'outil au regard de l'objectif fixé. Il s'agit notamment d'expliquer qui va utiliser le ou les outils et comment il va les utiliser.

La méthode demande à être adaptée à chaque situation, en associant les acteurs à sa construction ou, au minimum, à sa validation collective. Lorsque la méthode inclut plusieurs outils, on évoque parfois le concept de « boîte à outils » qui permet de choisir des outils adaptés dans le cadre d'une intervention donnée.

▮ Le contexte d'utilisation d'un outil

Méthodes et outils s'inscrivent dans des dispositifs opérationnels qui leur donnent leur sens, par exemple un dispositif d'expérimentations



agronomiques ou zootechniques, un dispositif de suivi des ressources naturelles ou un dispositif d'échanges d'expériences entre acteurs. Ces dispositifs opérationnels donnent lieu à des décisions opérationnelles qui sont débattues et négociées entre les parties prenantes : comment organiser un essai ? Qui décide de son implantation, du témoin à utiliser, des modalités de gestion, des observations à relever ? Comment organiser un échange d'expériences, que ce soit à travers une visite au champ ou un voyage d'études ? Comment organiser une discussion des résultats de recherche qui permette d'avancer sur la résolution du problème ?

Comprendre les outils, les méthodes et les dispositifs opérationnels dans leur contexte

Cette section vise à montrer, à travers deux exemples contrastés où les acteurs utilisent divers outils, comment les méthodes pour les utiliser ont été construites et comment les dispositifs opérationnels ont été élaborés.

Dans le premier exemple, les outils peuvent paraître simples. Dans le second, ils sont plus complexes. Mais dans les deux cas, ils posent des questions similaires sur la nécessaire maîtrise des outils par l'ensemble des acteurs, chercheurs inclus.

▮ Une expérimentation paysanne au Guatemala

Dans cet exemple, des agriculteurs-expérimentateurs du Guatemala s'organisent pour concevoir et mettre en place une série d'essais dans leurs parcelles dans l'espoir de résoudre un problème agronomique clairement identifié au départ (encadré 12).

Cet exemple semble à première vue d'une simplicité déconcertante. Quoi d'original ? Pas d'outils particulièrement sophistiqués dans tout cela, pas de système d'information géographique, pas de marqueurs N15 ou autre.

En dépit de sa brièveté, l'encadré laisse entrevoir que les outils utilisés sont conventionnels. Ce sont ceux que ces paysans, techniciens et chercheurs trouvent dans leur environnement immédiat. Pour monter leurs essais agronomiques, il leur a fallu un décimètre, une balance, un peu d'intrants (semences de variétés de sorgho, d'arachide et de Canavalia, un peu d'urée), des feuilles de papier, de la documentation technique, des marqueurs feutre indélébiles, un tableau avec ses feuilles de papier et des compensations financières pour s'alimenter lors des visites et pour se déplacer.



Encadré 12. Le comité local d'agriculteurs-expérimentateurs

« Superación »

I. Cifuentes, D. Molineros et H. Hocdé

En 1994, un noyau d'agriculteurs-expérimentateurs (AE) décide de former, avec l'aide du vulgarisateur de la zone, un comité de « chercheurs paysans » qui se baptise « Superación » (dépassement). Ils sont cinq membres, dont deux analphabètes. Les superficies de leurs fermes varient entre 1 et 2 ha. Le comité loue dans le centre du village une parcelle plane d'un demi-hectare pour installer les essais, alors que tous vivent et ont leur propre parcelle dans les collines environnantes. C'est leur « centre expérimental paysan » (CEP).

Leur diagnostic portant sur le fonctionnement de leur communauté villageoise souligne l'importance d'augmenter la production de la culture vivrière pivot (sorgho) pour assurer une plus grande sécurité alimentaire des familles. Sur cette base, le comité retient un certain nombre d'essais qu'il s'estime en mesure de conduire et chacun se porte responsable d'un thème :

- densité de peuplement de deux variétés de sorgho ;
- détermination de la hauteur de coupe (à la machette) du sorgho à la fin du premier cycle des pluies pour assurer une bonne repousse pour le second cycle et un bon rendement total ;
- comparaison de doses d'urée appliquées à la repousse du sorgho ;
- association de Canavalia et sorgho pendant le premier cycle de pluies pour favoriser une bonne repousse du sorgho de second cycle (essai sur trois ans) ;
- comparaison de cinq variétés d'arachide, une culture de rente car il faut bien dégager aussi un minimum de revenus.

Dans le CEP, chacun des AE est donc responsable de la conduite de son essai. Certaines tâches sont assurées individuellement ou avec l'aide des quatre autres. En outre, chaque AE cherche trois ou quatre collaborateurs autour de chez lui, dans les collines, pour conduire le même type d'expérimentation. Leur parcelle fonctionne comme une répétition.

Le vulgarisateur joue un rôle capital dans l'accompagnement du groupe en stimulant les réflexions des agriculteurs. Il entraîne, dans la foulée, son *compadre* (collègue-ami) de la station de recherche qui va appuyer le CEP. Les paysans lui prêtent une parcelle sur laquelle il conduit un essai au protocole plus sophistiqué pour approfondir le thème de la fertilisation.

Un certain nombre d'étapes ponctuent le travail de ce comité local de recherche agricole, par ordre chronologique : 1) planification, 2) définition des protocoles des essais, 3) choix du site et des parcelles, 4) semis des essais, 5) conduite des essais, 6) visites entre les membres du comité et entre comités d'autres communautés, 7) visite de l'équipe d'appui composée de chercheurs et de vulgarisateurs, 8) prise de données, 9) activités de promotion et de diffusion auprès de la communauté, 10) récolte des essais, 11) analyse des données, 12) interprétation des résultats, 13) restitution au sein du comité et auprès de la communauté, 14) programmation du cycle suivant.



Le technicien a utilisé les outils de base pour animer des réunions pour adultes. Les autres outils sont simples pour être maîtrisables par les paysans, notamment : parcelle pour installer l'essai, carnet pour noter les observations, fiche pour analyser les résultats individuels, tableau pour comparer les résultats entre paysans. Encore que la notion de « simple » soit relative pour un paysan qui doit faire vivre sa famille à partir d'un petit lopin de terre et qui sort tout juste de l'analphabétisme.

Prenons l'exemple de la parcelle expérimentale d'un essai donné. Juan en est le responsable au sein du centre expérimental paysan. Il va expliquer à Alberto, Antonio et Gerardo, qui se sont portés volontaires pour mener le même essai chez eux dans les collines, la taille de la parcelle qu'il va cultiver, son emplacement, l'itinéraire technique, les données à prendre... bref, en d'autres termes, le protocole.

Pour en arriver là, tous quatre font appel à leurs neurones et à ceux de leur technicien pour s'expliquer le pourquoi et le comment de ce qu'ils souhaitent faire. En ce sens, ils construisent l'outil « essai » et son mode d'utilisation. Ils inventent de leur côté un type de dispositif opérationnel (les paysans concernés, les parcelles utilisées, les objets mis en comparaison, les modalités de gestion des essais, etc.).

La conduite du processus relève de la responsabilité des paysans eux-mêmes, individuellement ou en groupe, et non plus de chercheurs ou de vulgarisateurs. Leur dispositif opérationnel est le centre expérimental paysan et les parcelles d'essai dans les collines. La première réaction de certains chercheurs agronomes est vive quand ils voient le champ du centre expérimental paysan : « L'emplacement de vos essais n'est absolument pas représentatif des conditions réelles de production de votre village ». Ce à quoi les agriculteurs répondent : « Notre premier objectif est de faire connaître nos travaux et d'impliquer du monde. On choisit donc et d'abord un point de passage fréquenté, même si ce sont des conditions différentes de nos parcelles, ensuite on associe nos voisins dans nos vraies parcelles ». Communication et agronomie sont les deux piliers de leur centre expérimental.

Dans cette démarche, les chercheurs et les techniciens participent aux activités des paysans et non l'inverse. La démarche favorise les apprentissages et développe de nouvelles compétences : observer, analyser et comparer des données, analyser des processus biologiques, justifier et expliquer devant les autres un résultat ou une décision prise, programmer des activités, s'organiser collectivement.



Les paysans modifient progressivement leur perception de leur environnement. Ils accroissent leur autonomie et se sentent plus capables, moins dépendants des appuis extérieurs. Ils se sentent surtout mieux à même de construire leur demande et de formuler des propositions solides au moment de solliciter des appuis.

▀ L'aménagement de l'espace au Sénégal

L'exemple du Plan d'occupation des sols au Sénégal (encadré 13) montre comment les acteurs s'organisent pour mieux gérer l'espace et les ressources naturelles et quels outils ils utilisent.

Encadré 13. L'accompagnement des collectivités locales et le Plan d'occupation des sols au Sénégal

P. d'Aquino

La vallée du fleuve Sénégal constitue un espace stratégique pour l'élevage, l'agriculture et la pêche. Cependant, depuis trois décennies, la vallée est peu à peu couverte d'aménagements pour l'agriculture irriguée, qui fragilisent les systèmes d'élevage et provoquent des tensions sociales.

La politique de décentralisation engagée dans les années 1990 a transféré certains pouvoirs de gestion de l'espace à des collectivités locales. La décentralisation a cependant exclu le plus structurant d'entre eux, l'aménagement hydro-agricole, toujours géré sans grande concertation par l'État. Cette situation occasionne au quotidien des plaintes fréquentes et des conflits nombreux.

C'est pourquoi, en 1997, une équipe de recherche-développement a mis en place une opération pilote destinée à tester en situation réelle un programme de renforcement des collectivités locales pour la gestion de leur espace. Ce programme devait permettre de concilier le développement des différentes activités productives et de préserver les ressources naturelles.

L'enjeu était précis : renforcer les pouvoirs effectifs des collectivités locales, composés de ruraux élus, dans la gestion concertée de l'aménagement de l'espace. Cela signifiait :

- créer les espaces nécessaires pour laisser les collectivités agir sans intervention des institutions ;
- créer et transférer les capacités techniques adéquates ;
- permettre un apprentissage dans l'action, sans recourir à l'encadrement, pour une acquisition durable de nouvelles compétences.

La démarche d'accompagnement suivante en trois étapes a été retenue :

- une étape de sensibilisation des institutions locales, pendant six mois minimum, afin qu'elles acceptent de laisser les collectivités locales agir et donc en valorisant et en soutenant le nouveau rôle de chacun (administration territoriale, services techniques, chefs coutumiers) dans la nouvelle distribution des compétences ;



...
 – une étape de construction, pendant une année environ, par les collectivités locales de leur propre système d'information géographique ; cette étape devait déboucher sur la création d'un outil adapté à leurs besoins et à leurs perceptions, en incluant des phases d'apprentissage pour son utilisation et une réflexion sur ses limites ;

– une étape de découverte, pendant six mois environ, par les collectivités de la complexité d'une gestion territoriale ; au fur et à mesure des besoins, l'équipe de recherche-développement fournirait de nouveaux supports d'analyse collective tels que jeu de rôle et modélisation territoriale prospective et de nouveaux supports d'information, par exemple sur les techniques d'intensification disponibles.

L'opération a ainsi abouti, en trois ans, à des actions autonomes des collectivités locales, avec l'élaboration d'un plan d'occupation des sols, des aménagements pastoraux et un règlement des conflits avec un parc national.

De plus, elle a abouti à une méthode que les services techniques ont ensuite généralisée de façon autonome à toute la vallée (45 000 km²), sans l'appui de l'équipe initiale, ni d'aucun projet ou financement extérieur.

Cet exemple montre que les acteurs ruraux, regroupés au sein des collectivités locales, peuvent construire, utiliser et maîtriser des outils complexes comme un système d'information géographique en s'appuyant sur leurs connaissances du milieu (les ressources, les espaces, les usages) et sur les savoirs scientifiques, sur les sols et la végétation par exemple. Les cartes sont alors le support d'un processus de médiation pour réfléchir sur les questions posées par la gestion de l'espace, pour préciser des difficultés et pour identifier des actions possibles telles que de nouvelles règles ou de nouveaux aménagements.

Pour maîtriser le système d'information géographique et utiliser les résultats qu'il produit — les cartes —, les collectivités locales ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences techniques. Elles doivent apprendre à préciser ce que l'on peut attendre d'un tel système, à définir des zones et des objets cartographiables qui ont un sens pour elles, à interpréter une carte et à prendre des décisions d'aménagement de l'espace en s'appuyant sur la carte.

La formation représente donc une composante essentielle du projet. Comme ce processus d'apprentissage est conçu dans le cadre de l'action (apprendre en faisant), il demande du temps pour permettre aux acteurs de participer à la construction des outils, de maîtriser leur utilisation et de les employer dans leurs activités.

La formation a mobilisé une série d'outils. Par exemple, le jeu de rôle (voir encadré 14) met en scène les ruraux qui vivent alors ensemble une histoire portant sur la gestion des ressources de leur communauté.



Encadré 14. Le jeu de rôle pour la gestion de l'espace villageois

Le jeu de rôle permet un dialogue entre différentes catégories d'acteurs, chacune d'entre elles étant représentée par un personnage. Le support de l'imaginaire est très important et des dés, du papier et des crayons constituent l'essentiel des accessoires nécessaires pour jouer.

Le jeu de rôle permet de simuler différents scénarios d'aménagement de l'espace. Il place les participants en position de mieux comprendre la situation de leur village, d'analyser les stratégies des différents acteurs, de comprendre l'impact des choix de gestion de l'espace et des ressources.

Les acteurs apprennent collectivement en créant ou en modifiant leurs représentations de leur environnement. Ils découvrent qu'ils ont des marges de manœuvre et peuvent avoir prise sur leur avenir.

Comme dans le premier exemple, l'expérimentation paysanne au Guatemala, on constate que ce ne sont pas tant les outils mobilisés (le système d'information géographique, les cartes et les jeux de rôle) qui sont centraux dans la RAP. Tout se joue sur la démarche, clairement expliquée et permettant d'atteindre les objectifs que les acteurs se sont fixés.

Les leçons sur les outils utilisés

▮ La diversité et la complexité des outils

La diversité des outils mobilisables dans une RAP, des plus simples aux plus complexes, est donc grande. Leur choix dépend intimement des objectifs recherchés : établir un diagnostic, échanger et communiquer, évaluer et piloter des activités, gérer des conflits, renforcer des compétences. Il dépend aussi des problèmes spécifiques à traiter. Ainsi, on ne met pas au point des systèmes de culture à base de sorgho avec des systèmes d'information géographique !

Le cas du Sénégal montre que les acteurs peuvent comprendre et travailler avec des outils complexes. Cela illustre un des principes, mais aussi un des défis de la RAP : permettre aux acteurs de réellement maîtriser l'outil afin qu'ils puissent l'utiliser de façon autonome en l'absence d'une forte présence de la recherche. Les Anglo-Saxons parlent d'*empowerment*.

▮ Des outils connus ou des outils spécifiques ?

Les outils mobilisés sont-ils spécifiques de la RAP ? L'expérience montre clairement que, généralement, les outils ne sont pas nouveaux en soi. L'essai agronomique chez un producteur, le système d'information géographique ou le jeu de rôle n'ont pas été inventés dans le cadre d'une RAP.



Ce qui change, c'est la manière d'utiliser les outils — la méthode — en les mettant en perspective par rapport aux objectifs visés. Définir les modalités de leur utilisation exige un accord entre tous, ce qui fait des outils un support pour alimenter les débats dans le collectif de RAP et pour stimuler les interactions des acteurs.

▮ La participation des acteurs à la construction et à l'utilisation de l'outil

Dans une RAP, l'ensemble des acteurs participe, peu ou prou, à la construction ou à l'adaptation des outils. L'exemple du Guatemala montre comment les paysans élaborent leurs essais, quels objets (variétés, techniques) ils souhaitent comparer, quelles observations ils estiment importantes.

Dans l'exemple du Sénégal, les ruraux définissent les éléments du milieu qu'ils souhaitent faire apparaître sur les cartes. Ils proposent une organisation du système d'information géographique afin que les sorties telles que les cartes et les schémas permettent de répondre à des questions qu'ils posent.

La mise au point et l'utilisation de tels outils nécessitent donc, à des degrés divers, une formulation collective des questions que l'outil peut traiter, une collecte de données et/ou une mise en forme des savoirs par les acteurs et enfin une analyse collective et partagée des résultats. Cela n'empêche pas que certaines tâches soient déléguées, le cas échéant, à des intervenants spécialisés ou à des fournisseurs de services quand elles demandent, par exemple, des qualifications spécifiques ou des ressources (temps, argent) peu disponibles au niveau des acteurs.

Ainsi, dans une démarche de création variétale participative, l'intervention de généticiens spécialisés dans le marquage moléculaire se justifie pleinement : ils sont chargés de vérifier, dans les variétés créées, la présence et la stabilité de gènes répondant aux critères des paysans.

▮ Le rôle du chercheur

L'équipe de chercheurs-techniciens joue un rôle à plusieurs niveaux. Elle participe à la construction du collectif chercheurs-techniciens-autres acteurs. Elle est une interface entre le monde scientifique et les autres mondes, entre autres de producteurs et de techniciens, pour l'apport de connaissances scientifiques. Enfin, elle participe à la construction des outils utilisés, qu'ils soient simples ou complexes.

Dans le cas du Guatemala, l'intervention du chercheur thématique est à l'arrière-plan par rapport à celle du technicien. En réalité, son apport



se situe aussi en amont, durant la phase préalable de concertation et de discussion entre agriculteurs, communautés, chercheurs et techniciens sur les activités conduites.

Dans le cas du Sénégal, vu la nature des outils utilisés, l'apport des chercheurs est plus important. Les chercheurs interviennent fortement dans l'adaptation et la mise en forme informatique du système d'information géographique. Ils contribuent également en intégrant des questions liées à l'ergonomie, c'est-à-dire non seulement la facilité d'utilisation de l'outil, mais aussi l'insertion de cet outil dans l'organisation du travail des individus et des organisations.

Le chercheur peut également s'intéresser aux interactions de l'outil avec les acteurs. L'appropriation, le rejet, la modification de l'outil, l'utilisation de l'outil à d'autres fins et l'évolution des relations entre acteurs à la suite de l'introduction de l'outil peuvent être révélatrices des stratégies des acteurs.

▮ L'apprentissage dans l'action

Toutes les expériences le confirment : une RAP passe par l'utilisation et la maîtrise par les acteurs d'une panoplie d'outils que, jusqu'alors, ils utilisaient peu ou pas du tout. La dimension d'apprentissage, dont la formation fait partie, est donc fondamentale et motrice dans une RAP. Elle revêt une grande diversité dans ses modalités concrètes, avec néanmoins une constante : l'apprentissage s'effectue toujours dans l'action et à partir de l'analyse critique des pratiques et de la situation propres à chacun des acteurs impliqués.

▮ Des fonctions multiples

Les outils remplissent différentes fonctions dans une RAP. D'une part, ils assurent deux fonctions classiques. La première est la production de connaissances nouvelles, en facilitant la gestion de données, la comparaison des résultats et l'organisation des savoirs. La deuxième est la résolution de problèmes, en aidant à poser un diagnostic, à préparer et à prendre des décisions, à mettre en œuvre et à suivre des actions ainsi qu'à évaluer les résultats obtenus.

D'autre part, les outils assurent des fonctions et des dimensions propres à la RAP. Ils sont ainsi des objets d'intermédiation qui permettent d'organiser les échanges entre les acteurs, la confrontation des points de vue et la construction de positions communes. Ils jouent aussi un rôle fondamental dans les processus d'apprentissage non seulement des individus mais aussi des collectifs.



C'est bien sur l'ensemble de ces dimensions que les porteurs de la RAP investissent une part de leur énergie et de leur savoir-faire pour construire, adapter et mettre en œuvre des outils qui sont donc souvent plus complexes qu'il n'y paraît au premier abord.

Choisir, utiliser et adapter des outils

Des règles peuvent être dégagées des réflexions précédentes pour choisir, utiliser et adapter des outils en vue de renforcer les capacités des acteurs pour l'action et la production de connaissances. Ces règles s'articulent autour des six critères suivants : le sens des outils, leur adaptation à la demande, leur contribution au renforcement de l'autonomie des acteurs, leur capacité de produire des résultats rapidement, leur maîtrise par les acteurs et leur capacité d'évolution.

Le sens d'un outil tient à sa capacité de répondre aux questions que les acteurs se posent. Si une telle approche permet de garantir une réelle appropriation de la réflexion, elle exige toutefois un savoir-faire et des personnes expérimentées pour la conception des outils.

Contrairement à ce qu'illustrent trop d'expériences, ce sont les outils qui doivent s'adapter à la demande des acteurs et pas l'inverse. Plutôt que de promouvoir un outil tout fait et prêt à être diffusé, il est préférable de concevoir des outils spécifiques ou d'adapter des outils existants avec la participation des acteurs, pour répondre à la demande à traiter.

L'autonomie des acteurs passe par l'appropriation des outils et des raisonnements. La construction des outils avec les acteurs y contribue. Cette appropriation peut aussi passer par l'instauration de routines ou habitudes de travail dans l'utilisation de certains outils qui facilitent l'acquisition de compétences (la routine du relevé de décisions et de sa circulation ou la routine de l'analyse des résultats obtenus par l'outil utilisé, par exemple).

Les acteurs impliqués dans une RAP sont souvent très désireux d'obtenir rapidement des premiers résultats concrets, des solutions même partielles aux problèmes à l'origine de la création du collectif de RAP. Cette exigence impose un choix d'outils qui associent, dans des temps rapprochés, les phases d'accumulation et d'analyse d'information, de mise en œuvre d'actions et de réflexion sur les implications pour les acteurs. Cependant, afin d'éviter le risque de privilégier la recherche de résultats immédiats par rapport aux autres dimensions d'une RAP, il faut trouver un équilibre entre considérations, et donc choix d'outils de court et de moyen termes.



Utiliser des outils à la portée des différents acteurs impliqués dans une RAP est une des conditions nécessaires à une participation et à une appropriation effectives. Si l'utilisation d'outils complexes se révèle indispensable (voir « Les leçons sur les outils utilisés » page 128), il s'agira alors d'explicitier le mieux possible les résultats obtenus, leur mode d'obtention et leurs limites aux acteurs qui les connaissent le moins.

Deux raisons justifient le caractère évolutif des outils mobilisables dans une RAP. D'abord, les compétences des partenaires évoluent rapidement, comme le montre la capacité de certains paysans à rapidement utiliser le logiciel de présentation PowerPoint ou à naviguer sur l'Internet. Cette évolution des compétences permet graduellement de puiser dans une gamme élargie d'outils, afin de répondre de manière plus efficace aux questions posées. Ensuite, les outils sont amenés à évoluer au cours du temps pour s'adapter aux résultats obtenus lors des étapes précédentes ou pour prendre en compte les changements dans l'environnement de la RAP.